



REVUE DE PRESSE 19 NOVEMBRE 2022

# La végétalisation de la place Bellecour, l'idée préférée des Lyonnais



La place Bellecour, très minérale, selon certains. Photo Progrès/Frédéric CHAMBERT

C'est une surprise totale de voir cette proposition passer l'étape de la sélection tant on pensait que son coût serait un frein. Et pourtant, le projet de végétalisation de la place Bellecour est dans la course parmi les idées retenues pour le 2<sup>e</sup> arrondissement. Mieux, alors que le vote doit se poursuivre jusqu'au 4 décembre, ce serait, selon nos informations, le projet qui aurait déjà recueilli le plus de votes de la part des Lyonnais.

Comme quoi ! Le temps passe mais les envies des Lyonnais demeurent.

## Un budget salé

C'était l'une des idées qui étaient le plus revenues lorsque l'on avait demandé aux habitants de s'exprimer. Mettre du vert sur la place Bellecour, casser sa minéralité. Les services de la Ville ont

résumé toutes ces propositions en une seule. L'objectif : réaliser une végétalisation transitoire de la place Bellecour, pour contribuer à atténuer l'îlot de chaleur et donner accès à la nature en ville : mise en place d'espaces de repos et de rafraîchissement via de la végétalisation, installation d'ombrières ou de parasols, fontaines à eau.

Cette initiative serait une préfiguration d'un projet pérenne dont la faisabilité est à l'étude. Et pour cause, ici rien n'est simple entre les contraintes liées à son niveau de protection patrimoniale (site classé depuis 1941) et la complexité technique pour obtenir les conditions propices à sa végétalisation à cause notamment du parking en sous-sol. Le budget qui y serait alloué

# 1,5

**C'est, en million d'euros, le montant estimé pour lancer la végétalisation de la place Bellecour.**

est salé : plus d'1,5 million d'euros.

Juste derrière, parmi les idées les plus plébiscitées des Lyonnais, on trouverait selon nos informations, l'ouverture de frigos solidaires dans le 7<sup>e</sup>, l'installation de casiers solidaires pour les sans-abri, les récupérateurs d'eau de pluie dans les écoles, les box sécurisés pour les vélos.

**T.V.**

## « Tout ce qui a trait à la sécurité a été retiré »

Au moment d'approuver ce budget participatif, un des engagements forts des écologistes, en janvier 2022, les élus d'opposition avaient tous joué la carte de l'abstention. Sur le principe, rien à dire. Les réserves avaient surtout porté sur la « concurrence malvenue entre les citoyens et leurs représentants de proximité remisés à un rang de spectateurs », selon le groupe Progressistes et Républicains pour qui cette initiative mettait à l'écart les élus d'arrondissement ou encore les conseils de quartier. Sans compter qu'avec 50 millions, « on peut faire beaucoup », avait ajouté le groupe Pour Lyon.

### « Des tables de ping-pong pour 15 000 euros »

Aujourd'hui, Pierre Oliver (LR), président du groupe Droite centre et Indépendants

ne dit pas autre chose. « On ne peut pas être contre les idées déposées et retenues dans le cadre du budget participatif. Tout le monde veut améliorer la vie dans son quartier. Je m'étonne seulement d'une chose : tout ce qui a trait à la sécurité, comme l'installation de caméras de vidéoprotection, a été retiré de la liste des propositions. On m'a répondu que c'était trop cher. Sauf que là, on nous propose d'installer des tables de ping-pong pour 15 000 euros », s'agace le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement. Sélectionnés selon des critères de faisabilité et de finançabilité, les projets devaient aussi correspondre à des dépenses d'investissement (et non des dépenses de fonctionnement) et ne pas générer de coûts de fonctionnement au-delà de ce qu'impliquerait leur entretien courant.

T.V.

### IL EST ENCORE TEMPS DE VOTER

Moins de 2000 votes. C'est selon nos informations ce qui a été enregistré depuis l'ouverture des votes sur la plateforme Oyé, le 7 novembre. C'est finalement assez peu. Il reste à peine plus de 15 jours pour se manifester. Tous ceux qui résident, travaillent, étudient à Lyon peuvent voter sur la plateforme. Ils disposent de 3 votes minimum et de 10 votes maximum. Ce sont les projets qui obtiendront le plus de voix qui seront désignés comme lauréats. Ils seront réalisés entre 2023 et 2025.

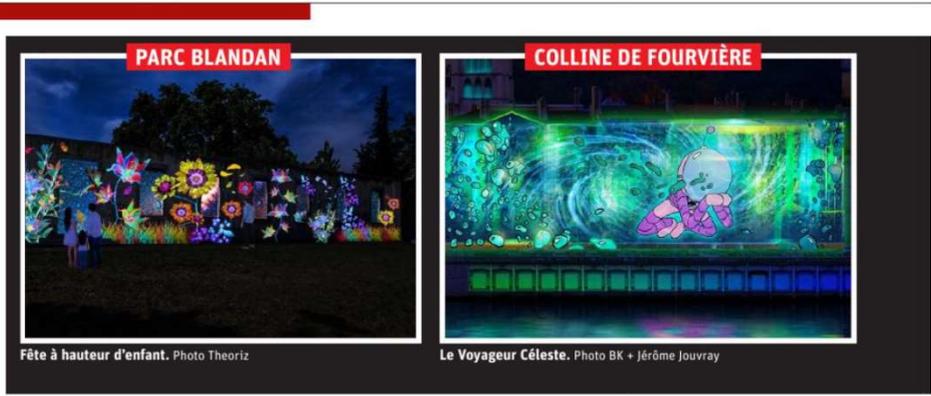
## LYON 2E

### Fontaine des Jacobins : à quoi sert cette grille de chantier ?

La pose d'une grille entourant la fontaine de la place des Jacobins, il y a déjà plus d'une semaine, sans qu'il y ait de panneau explicatif, a suscité des appréhensions de la part des riverains et des commerçants. Mais c'est grille a en fait été installée pour préserver le site en vue de la fête des Lumières, afin d'y faire voler des oiseaux lumineux autour de l'édifice. Par ailleurs, rue Émile-Zola, le marquage au sol et en couleur des différents réseaux existants sous les trottoirs et la chaussée, a fait que de nombreux commerçants ont aussi redouté, dès cette mi-novembre, un possible début du chantier de semi-piétonnisation de ladite voie. Contactée par la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement, la métropole a affirmé que rien n'était prévu avant 2023, en faisant remarquer que ces tracés colorés étaient obligatoires pour que les entreprises puissent établir les plans et les devis.



La fontaine a été isolée en vue de la fête des Lumières. Photo Progrès/Michel NIELLY



**LYON**

# Fête des Lumières : prép

Chanter et danser, mais oui, du 8 au 11 décembre. Place de Terreaux, les artistes du studio Inook (les créateurs des Anookis) animeront des portraits du musée des Beaux-Arts et les feront interpréter des chansons populaires que les spectateurs pourront entonner. Aux Subs, c'est un « bal lumière » qui attend les passants, avec notamment des rythmes congolais à enchaîner sous le Kraken, cette pieuvre architecturale qui vivra ses derniers jours. Préparez-vous aussi à vous poser, place Bellecour : un espace sera aménagé avec canapés et tables, à l'ombre d'une installation baptisée I love Light, réalisée avec 900 lampes récupérées auprès des Lyonnais. C'est une des tendances de cette nouvelle édition qui donnera à voir une trentaine d'œuvres. Sur le papier, c'est engageant, après, il faut voir...

Isabelle BRIONE



# avez-vous à chanter et danser



**Après une édition en demi-teinte, comment faire mieux ?**

Certains avaient trouvé l'édition 2021 de la Fête des Lumières en demi-teinte, comment sera 2022 ? « On pourrait aller à la facilité en mettant des lumières dans tous les sens avec beaucoup d'effets, estime Julien Pavillard, directeur des événements à la Ville de Lyon et coordinateur de la Fête. Mais notre rôle est de trouver des choses populaires qui apportent une nouvelle vision. »

Le meilleur exemple étant sans doute ce Grand Mix, signé Inook (créateur des Anooki), qui sera projeté place des Terreaux. « Il apporte une vraie innovation en animant des portraits (œuvres du musée des beaux-arts) sur des musiques connues de tous. Nous renouvelons toujours 100 % des œuvres. » Dix-sept artistes (sur trente) viennent à Lyon pour la première fois, avec une ouverture à l'Europe et même au-delà (Espagne, Italie, Pays Bas, Grande-Bretagne, Suisse et Congo).

« Nous supprimons les lieux qui ne fonctionnent pas, comme le quai Romain-Rolland, en 2021 », ajoute le responsable. Qui précise : « On veut aussi garder des œuvres contemplatives : au parc de la Tête d'Or, par exemple, même si on est proche de la ville, on est dans la nature et on a besoin de respiration. »

Time.  
Photo Filip Roca

## PLACE DES TERREAUX



Le grand Mix. Photo Inook

# Les nouveautés en 4 points

## Participer

La municipalité veut faire une grande fête populaire, que les lyonnais soient partie prenante avec des œuvres participatives construites avec eux : le maire Grégory Doucet l'a indiqué. Ce sera le cas place Bellecour : ils ont été invités à donner des lampes isagées (900 à ce jour) qui composeront l'installation « I love ight », de 30 mètres de long et de 5 mètres de haut.

Place Voltaire (Lyon 3<sup>e</sup>), 300 voutures réalisés à partir de bidons et bouteilles récupérés formeront une grande canonée. « Ga-

zouillis ». Dans le jardin de l'institut Lumière (Lyon 8<sup>e</sup>), les habitants habilleront un dôme avec l'aide d'un artiste écossais, Craig Morrison. « On élargit petit à petit le périmètre (cette année à Lyon 3<sup>e</sup> et Lyon 8<sup>e</sup>), mais c'est pour faciliter l'accès des habitants à la fête, on va pousser le curseur d'année en année, et continuer à se déployer », a précisé le maire.

## Danser

Aux Subsistances, c'est un « bal lumière » qui attend les passants, sous le Kraken, cette pieuvre architecturale qui vivra ses derniers

jours. Avec des rythmes congolais à enchaîner avec le concours de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes), les 8 et 9 décembre, avec des percussions et la fougue des étudiants du Conservatoire, les 10 et 11.

## Se reposer

Autre nouveauté : pour favoriser la convivialité, un espace de restauration et de repos sera aménagé sur la place Bellecour. « C'est une offre qui se rajoute pour mieux accueillir les gens, avec des canapés et des tables pour pouvoir manger sans acheter. Il y aura

de la street food de meilleure qualité avec une huitaine de stands proposant des produits issus de circuits courts, bio... Tous ne sont pas encore choisis », a indiqué le maire. Au parc Blandan aussi, il y aura une offre de restauration.

## Donner

12 000 Lumignons du Cœur brilleront cette année dans la roseraie du parc de la Tête d'Or. Ils seront accompagnés de 270 bouquets pour un total de 3 000 fleurs. Cette année, les bénéfices de la vente (au prix de 2 €) iront à l'Armée du Salut.

## UN EXTRATERRESTRE ARRIVE À LYON

### La basilique de Fourvière éclairée

La basilique de Fourvière avait grandement contribué au succès de la Fête, en 2021. Elle sera à nouveau illuminée à l'initiative du conseil régional, cette année encore. Du côté de son parvis, et pas sur sa façade qui domine la ville, pour ne pas contrarier la vision d'un « Voyageur céleste » qui sera diffusée sur le bas de la colline (du dos de la cathédrale Saint-Jean au palais de justice).

Il s'agit d'un extraterrestre qui arrive à Lyon et part à la découverte de la ville,

une création réalisée avec le concours de Jérôme Jouvray, auteur de bande dessinée lyonnais.

### Le parc Blandan pour les enfants

La municipalité est attachée à faire aussi « une fête à hauteur d'enfants ». Comme l'an dernier, le parc Blandan (Lyon 7<sup>e</sup>) leur sera dédié. Cette fois-ci, il sera investi par le collectif lyonnais Theoriz, avec un projet d'animaux « Cachés dans la ville ». Les enfants pourront les découvrir au fil de neuf dispositifs, participatifs pour certains.

## Un budget de 2,9 millions d'euros

Le budget de la Fête des Lumières s'élève à 2 millions d'euros pour la collectivité auxquels s'ajoute la part venant du mécénat avec 40 partenaires qui s'élève à 900 000 euros (450 000 en numéraire plus divers apports) dont les cofinancements d'œuvres avec d'autres festivals européens comme Eindhoven (Pays-Bas) et Jyväskylä (Finlande) pour le jardin de l'institut Lumière, par exemple. Quant au coût énergétique de l'événement, « la sobriété ne veut pas dire austérité », a assuré Grégory Doucet, le maire de Lyon. Les installa-

tions lumineuses utilisent majoritairement la technologie LED, moins gourmande, et des matériels performants. En conséquence, la facture s'élève à 3 500 euros, souligne Audrey Henocque, 1<sup>re</sup> adjointe en charge des finances.

Elle rappelle que les illuminations ne durent que 4 heures par soir, soit 16 heures au total, et que pendant ce temps, les mises en lumière de nombreux sites comme la cathédrale, le palais de justice, la basilique, le théâtre des Célestins sont éteints.

## INFOS PRATIQUES

Fête des Lumières, du jeudi 8 au samedi 10 décembre, de 20 heures à minuit, le dimanche 11 décembre, de 18 à 22 heures.

Le parc Blandan sera ouvert de 17 h 30 à 21 h 30.

Plus d'infos : [www.fetedeslumieres.lyon.fr](http://www.fetedeslumieres.lyon.fr)

# À partir du 3 novembre, extinction des feux dans les rues de 2 h à 4 h 30

C'est un "nouveau" plan qui est mis en place à partir de ce jeudi 3 novembre et il concerne la lumière. Coût de l'énergie oblige, la ville des lumières se met au noir le temps d'une expérimentation prévue jusqu'au mois de janvier. Avec à la clef, une extinction de l'éclairage public quatre jours par semaine, entre 2 heures et 4 h 30 du matin.

Certains y verront un moyen de (r)allumer les étoiles, quand d'autres s'inquiéteront de la nuit noire qui désormais viendra se faufiler dans certaines des rues lyonnaises. Ne se sentant pas en sécurité. Mais voilà. Il faudra s'y faire. Début novembre, on éteint tout. Ou presque. En souhaitant baisser sa consommation électrique et ainsi faire des économies d'énergie (moins 10 % en un an), la Ville de Lyon choisit, à l'image de bien d'autres villes comme Rennes ou Strasbourg, de se pencher sur la question de l'éclairage public dont elle a la charge.

## Un bilan en janvier

En limitant au samedi soir seulement, l'illumination de quelque 370 sites et monuments programmée dans le cadre du Plan Lumière. Et en éteignant les réverbères de 2 heures à 4 h 30, quatre jours par semaine. Et cela, à titre expérimental à partir du 3 novembre jusqu'au début du mois de janvier. « Moment », précise Sylvain Godinot, adjoint écologiste au maire de Lyon en charge du Patrimoine « où nous ferons un bilan de cette extinction avec l'ensemble des partenaires politiques de la ville qui ont été associés à cette opération ».

Une extinction qui a lieu, pour le moment, en cœur de ville pour des questions de réseaux électriques. Sont ainsi concernés, les secteurs de Bellecour, de Croix-Rousse, du plateau de Saint-Rambert et



L'Hôtel de ville, la place des Terreaux et l'Opéra de Lyon vue depuis le balcon de la basilique de Fourvière ne s'allumeront que le samedi jusqu'à 23 heures. Photo Progrès/Maxime JEGAT

une partie de la Presqu'île et du Vieux-Lyon ainsi qu'une partie des 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements.

## « L'expérimentation n'a pas vocation à devenir le définitif »

Ce dispositif est mis en place dans le cadre du plan de sobriété de la ville de Lyon. Et il ne concerne ni les illuminations de fin d'année ni la Fête des Lumières qui sont maintenus. Il n'empêche. Il fait réagir.

Ainsi, certains élus craignent de voir l'exceptionnel s'éterniser. « Tout au long des crises que nous avons traversées, nous nous sommes habitués à un paysage de contraintes et d'obligations temporaires, toutes liées à des urgences, à des carences et des défauts d'anticipation qui nous conduisent à expérimenter la nuit totale dans la ville des lumières, c'est-

à-dire que l'expérimentation n'a pas vocation à devenir le définitif », déclare ainsi Nicolas Planchon, adjoint au maire du 3<sup>e</sup> arrondissement (Lyon en Commun).

Hugo Patouraux (élu communiste du 3<sup>e</sup>, membre de la majorité écologiste et de gauche) parle d'une « belle économie » qu'il évalue à 2 M€, « mais cela ne suffira pas, dit-il, c'est entre 20 et 25 M€ de plus qu'il nous faudra sortir des caisses rien que pour payer l'électricité ». Et d'insister pour « mettre la pression sur le gouvernement pour que les communes bénéficient d'un tarif régulé ».

## Illuminer au moins jusqu'à 22 heures ?

Du côté de l'opposition, on s'interroge par la voix de Thierry Ricard sur la vidéo protection en l'absence de lumière. « On a associé tous les services de sécurité, eux vont prendre

des mesures préventives pour être en mesure d'avoir l'éclairage suffisant lors de leurs interventions sur site, indique Sylvain Godinot. Le retour d'expérience qu'on a des villes qui pratiquent ces extinctions, c'est qu'ils n'ont pas constaté d'augmentations, ni de la criminalité, ou des incivilités ni de l'accidentologie ».

D'autres redoutent aussi la fin du plan Lumière initié dans les années 90 et se demandent s'il n'est pas possible d'illuminer le patrimoine lyonnais au moins jusqu'à 22 heures. « On est en lien avec l'office de tourisme si, à un moment on trouve des propositions qui permettent d'avoir, avec les économies d'énergie qu'on veut réaliser, un meilleur équilibre pour les acteurs du tourisme, moi je suis disposé à réviser ça évidemment » répond l'adjoint au maire de Lyon.

Aline DURET

# Vélorues : nouveaux panneaux et nouvelles habitudes pour rouler

Ces rues d'un nouveau type, relativement récentes en France, arrivent à Lyon : deux viennent d'être installées la semaine dernière dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Un changement assez radical des habitudes de circulation puisque les voitures doivent rester derrière les cyclistes.

Mickaël, riverain et cycliste, a découvert que la rue dans laquelle il habite, le sud de la rue Lieutenant-Colonel-Giraud, avait eu droit à un petit lifting avec l'installation d'un nouveau panneau, "Vélorue" et d'un marquage au sol. Sauf que le Lyonnais, ravi dans un premier temps, s'interroge toutefois sur ce nouveau concept qui semble dépendre à la fois du panneau installé, mais également de la largeur de la voie.

## ■ La vélorue, quésaco ?

La vélorue, comment ça marche ? Le principe de base est qu'elle est implantée dans une section de voie à fort potentiel vélo. C'est un aménagement cyclable relativement récent en France sur des sections où la vitesse est limitée à 30 km/heure maximum. La circulation des cyclistes se fait dans les deux sens et en mixité avec les voitures. Ces dernières ne circulent que dans un seul sens avec un trafic exclusivement de desserte afin qu'il soit le plus bas possible. Un travail pour éviter le trafic de transit doit donc être effectué.

Afin de matérialiser la priorité donnée aux cyclistes, les pictos matérialisés au sol sont au centre de la chaussée et la voiture doit rester derrière le vélo.

## ■ Le dépassement... une vraie question

Un principe intéressant : l'instauration d'une vélorue entraîne, en théorie, une baisse de la circulation motorisée sur la voie. Ce qui abaisserait potentiellement les niveaux sonores dans le quartier, un gain pour les résidents, les piétons et les cyclistes qui l'utilisent.

Toutefois, sa mise en place pourrait être différente selon les vélorues... et leur profil. Un profil étroit impose l'interdiction de dépasser le vélo puisqu'il faut un écartement minimal d'un mètre pour procéder au dépassement, selon l'article R414-4 du Code de la route.

Mais dans le cas d'une vélorue au profil large ? Est-ce plus discutable, malgré le panneau qui interdit le dépassement ?

La mesure pourrait s'avérer contre-productive puis-



Désormais, la rue Lieutenant-Colonel-Giraud sud est passée en vélorue.  
Photo Capture  
Twitter  
@Mickaëlj.fr

# 30

C'est, en kilomètre/heure, la vitesse maximum autorisée dans ces portions de vélorues.

Selon le site du gouvernement, une vélorue est un chemin public, ou une partie de celui-ci, sur lequel certaines règles de circulation sont modifiées pour favoriser la circulation sécuritaire des cyclistes. On y trouve une signalisation et des aménagements distincts qui permettent le partage de la chaussée entre les cyclistes et les autres usagers de la route.

qu'il est plus confortable pour un cycliste d'être dépassé par un véhicule motorisé que de subir sa pression derrière lui...

## ■ Les communes choisissent, la Métropole aménage

La vélorue est donc aujourd'hui une solution parmi de

nombreuses autres que la Métropole propose aux communes : bande cyclable, couloirs bus-vélo, zone de rencontre...

« Elles sont toutefois aménagées par la Métropole après un travail étroit avec la commune. Il n'est donc pas possible de dire où et combien seront aménagées car le choix d'aménagement d'une vélorue dépend du contexte, de l'ambition d'un projet », précise toutefois les services de la Métropole. Actuellement, seulement deux sont matérialisées à Lyon : rue Lieutenant-Colonel-Giraud et rue Sedar-Senhor dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

D.T.

## RÉACTION

### « Dans les vélorues, ce sont les vélos qui sont prioritaires »

Fabien Bagnon vice-président Métropole de Lyon en charge de la voirie et mobilités actives

Fabien Bagnon, pouvez-vous expliquer ce que sont ces vélorues ?

« Ce sont des aménagements que l'on retrouve beaucoup à Bruxelles, qui vont compléter les différents aménagements existants à Lyon, comme la zone 30 ou la zone rencontre. On en connaissait l'existence et on a souhaité tester ces aménagements dans le 7<sup>e</sup>. Là, nous en avons installé pour le moment deux à Lyon. C'est un pari pour l'avenir ! Toutefois, nous n'avons pas d'objectifs quantitatifs pour 2023. Ce qui est certains, c'est que ça fera partie des programmes-cadres, en relation avec les voies Lyonnaises ».

Concrètement, c'est quoi la différence avec les rues plus traditionnelles ?

« Elles seront prévues dans des zones où il y a une mixité des usages : où le trafic cycliste est très fort et le trafic auto moindre. Pour faire plus simple, dans les vélo-

rués, ce sont les vélos qui sont prioritaires, ils rythment la voie et l'automobiliste est invité à l'utiliser ».

La mise en place sera-t-elle particulière ?

« C'est nouveau pour tout le monde ! Aussi bien pour nos équipes, que les cyclistes et les automobilistes qui vont devoir s'y habituer et nous réfléchissons à un marquage au sol clair. Reste évidemment la question des vélorues plus larges, dans l'avenir et de la possibilité de doubler. En fait, le flux cycliste sera très important : on souhaite en faire des itinéraires préférentiels pour vélos. Du coup, doubler un cycliste sera quasi-impossible et donc interdit de principe comme le panneau l'indique ».



Photo Progrès/Maxime JEGAT

# Ce que va proposer Bolt, nouveau venu sur le marché de l'autopartage

**L'application multimodale Bolt a choisi Lyon pour lancer son service d'autopartage en France : de 240 véhicules disponibles dès la semaine prochaine, le groupe espère en mobiliser 1 000 sur la métropole en 2023.**

« Bienvenue Bolt drive ». Après LPA (Citiz et Yea !), Léo & Go et Zity, Bolt s'invite dans la danse de l'autopartage. À compter de la semaine prochaine, « 240 véhicules seront mis à disposition en libre-service sur Lyon et bientôt Villeurbanne, Vénissieux et Bron », indique Marie Molino, responsable des affaires publiques pour la micromobilité. Une première en France pour le groupe estonien fondé en 2015. Présente entre Rhône et Saône depuis 2017, pour son service de VTC, la multinationale entend gonfler son offre multimodale. « Que ce soit un petit trajet, en trottinette électrique - Bolt est en lice pour la future attribution de la location en libre-service à Lyon -, ou un itinéraire excédant les 10 kilomètres, en autopartage », décrit le manager régional, Mathieu Bernasconi.

## De la citadine au SUV

Courses, voyage et même déménagement... Une gamme très variée est disponible : la moitié de la flotte est composée de citadines. Le reste de compactes, crossovers et même d'utilitaires d'ici 2023. « Il est nécessaire de répondre à tous les usages pour mieux accompagner la mise en place de la ZFE », précise Marie Molino.

Tous les véhicules sont d'ailleurs des modèles récents, à la vignette Crit'air 0 ou 1, et renouvelés au bout de deux ans. Bien loin de la moyenne d'âge des véhicules français, estimée à 10 ans par



Disponibles à la minute, l'heure ou la journée, tous les véhicules seront louables dès la semaine prochaine.  
Photo Progrès/Romain ETHUIN

l'ACEA. Petite ombre au tableau, seule 15 % de la flotte carbure à l'électrique, contre 85 % à l'essence ou en hybride. « Les crossovers électriques sont beaucoup trop haut de gamme », défend le manager régional.

Or, Bolt mise sur un tarif « attractif ». Pour une Fiat 500, comptez 5 € de frais initiaux, puis 0,15 € la minute, 5,50 € l'heure et 39 € la journée. « En fonction du compteur, vous basculez automatiquement d'un tarif à l'autre », commente un salarié. Une ristourne de -20 % est prévue au lancement, en plus de réductions pérennes pour les étudiants et les bénéficiaires de minimas sociaux. Des réductions ponctuelles sont aussi envi-

agées lors de pics de pollution.

## « L'autopartage était la pièce manquante de la transition électrique »

Le plein est compris dans le prix, facturé via une carte et remboursé de 5 € sur le temps de trajet. L'assurance et le stationnement sont aussi pris en charge, bien que des frais puissent être engagés en cas d'accidents.

Convaincu de son succès, la société espère mobiliser 1 000 véhicules en autopartage sur la métropole d'ici l'année prochaine : « À Tallinn (capitale estonienne de 400 000 habitants), où nous

avons introduit ce service en mai 2021, nous avons commencé par 300 véhicules ». Un an plus tard, ils sont déjà 1 000 estampillés Bolt.

« C'est certes une goutte d'eau », concède Mathieu Bernasconi, « mais nous sommes convaincus que l'autopartage était la pièce manquante de la transition énergétique. Selon la littérature scientifique, chaque voiture en autopartage remplace cinq à dix véhicules personnels ». Dès lors que 20 % des émissions mondiales de CO2 sont imputables au trafic routier, ne dit-on pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières ?

Romain ETHUIN

## Et à la fin, il n'en restera qu'un ?



**Les opérateurs d'autopartage sont déjà nombreux sur Lyon.**

Photo Progrès/Jean-Philippe CAVALLEZ

Si Bolt célèbre son arrivée en grande pompe, l'entreprise a peut-être du souci à se faire au vu de la concurrence. Le pionnier LPA comptabilise 400 véhicules Citiz, allant de la citadine au minibus, répartis sur une centaine de stations à travers la métropole. Ajoutés aux 150 véhicules Yea !, sa flotte est deux fois plus importante. Autre concurrent de taille, Léo & Go suit une trajectoire impressionnante. Née à Lyon, il y a un an, la société comptabilise 300 véhicules, 10 000 utilisateurs et vient tout juste de s'installer à Caluire-et-Cuire ainsi qu'Écully. Ses tarifs, en revanche, sont moins avantageux à la minute : 0,30 € contre moitié moins chez Bolt.

Attention aussi à Zity, biberonnée par Renault, qui propose 125 véhicules électriques aux Grands Lyonnais depuis le mois de mars. Déjà présente à Paris et Madrid, elle comptabilise 500 000 utilisateurs dans le monde. Un véritable mastodonte dont la fonctionnalité, le Stand By, permet de conserver sa location tout en réduisant de moitié le prix à la minute. On aurait aussi pu vous citer Getaround, Ouicar ou encore Roadstr. Des services orientés vers la location entre particuliers. Une chose est sûre, le géant estonien, déjà présent dans 45 pays et plus de 500 villes, a encore du pain sur la planche.

R. E.

## « Ce n'est pas une solution miracle mais dans l'air du temps »

Si aucun écologiste ne s'est rendu à cette conférence de presse, Jean-Stéphane Chaillet a répondu présent au nom de la Ville de Lyon. « J'ai apprécié la présentation de ce service capable de compléter l'offre de transports en commun et, pourquoi pas, de remplacer quelques voitures personnelles », positive le bras droit du maire LR, Pierre Oliver.

## « L'offre doit s'adapter à la demande et non la provoquer »

Quant aux 240 véhicules introduits par Bolt, le maire-adjoint est persuadé de voir ces chiffres gonfler rapidement : « Ils ont 1 000 véhicules à Tallinn, 400 000 habitants. Sur la métropole lyonnaise, nous sommes plus d'un million ». Pour autant, il apprécie de ne pas voir ces véhicules saturer l'espace public, à l'instar des trottinettes en libre-service. « L'offre doit s'adapter à la



**Jean-Stéphane Chaillet, maire-adjoint à Lyon 2°, émet des réserves sur le stationnement disponible.**

Photo Progrès/Romain ETHUIN

demande et non la provoquer », tranche-t-il. Son enthousiasme faiblit au moment d'évoquer le stationnement : « C'est déjà très tendu sur la Presqu'île ». Mathieu Bernasconi, manager régional chez Bolt, le rejoint : « Il y aurait matière à créer plus de places dédiées à l'autopartage ».

À commencer par l'hypercentre, dont l'élu de droite craint de voir les conducteurs Bolt fuir par manque de place. « Beaucoup viennent encore visiter, se divertir, consommer en centre-ville... L'autopartage ne réglera pas tous ces soucis. Ce n'est pas une solution miracle mais dans l'air du temps ».

R. E.

# STATIONNEMENT VERS LA FIN DU TOUT-VOITURE À LYON

L'OPÉRATEUR HISTORIQUE DU STATIONNEMENT LYON PARC AUTO N'EST PLUS AUSSI COMPÉTITIF QU'AUPARAVANT. LES ÉCOLOGISTES VEULENT TRANSFORMER LES PARKINGS CLASSIQUES ET DONNER LEUR PLACE AUX NOUVEAUX USAGES.

## LPA

- Création en 1969
- 210 salariés
- 35 parcs de stationnement
- 48 000 places de stationnement sur la voirie
- 19 000 places en parkings souterrains
- 6 500 000 utilisateurs par an
- 1 400 places de vélos
- 17 espaces sécurisés pour les vélos
- Actionnariat : 38 % Métropole de Lyon, 22 % Ville de Lyon, 21 % Caisse des dépôts, 4 % CCI de Lyon, 4 % Dexia Crédit local, 4 % Crédit agricole, 2 % Rhône...

## SPLM (Société publique lyonnaise de mobilités)

- 15 parcs souterrains (2024-2025) : 8 000 places
- 28 parkings près des gares TER (2024) : 4 000 places
- 21 parcs relais P+R (2025) : 7 100 places
- Stationnement en voirie de la ville de Lyon (juin 2023) : 39 000 places
- Stationnements sécurisés vélos (2024) : 6 400 nouvelles places
- Agence des mobilités (janvier 2023)
- Budget : 64 millions d'euros
- Actionnariat : Métropole de Lyon (4 sièges au CA), Sytral (2 sièges), Ville de Lyon (1 siège)
- Autre projet : construction d'un parc relais de 400 places à la gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

# Un front contre le retrait de 1 700 places de parking



Comme le président de l'UMIH du Rhône, Thierry Fontaine (à droite) et le président des Toques Blanches Lyonnaises, Christophe Marguin (à gauche), Pierre Oliver, maire LR de 2<sup>e</sup> craint que cette mesure pénalise les habitants, commerçants du centre-ville et les visiteurs. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

**Ce vendredi, Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> à la tête d'une pétition qui a recueilli plus de 5 000 signatures, entouré du président de l'UMIH du Rhône, et du président des Toques Blanches Lyonnaises s'élève contre la transformation de 1 300 places en Presqu'île qui pénalisera les commerçants et restaurateurs.**

Des années de Gilets jaunes, puis de crise du Covid et maintenant des difficultés de stationnement en Presqu'île, Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> se pose en défenseur des commerçants et restaurateurs du centre-ville et en rassembleur de l'ensemble des acteurs afin d'être porteur de propositions à la Métropole.

## Plaidoyer pour l'électrique

1 700 places supprimées dans les parkings souterrains à Lyon, dont 1 300 en Presqu'île au profit de modes doux dont le vélo et l'autopartage, cela équivaut pour l'édile à supprimer 30 % de stationnement automobile en centre-ville. Dans le sillage de sa pétition qui a déjà récolté plus de 5 000 signatures, le président des Républicains à Lyon a lancé ce vendredi 18 novembre en mairie du 2<sup>e</sup>, un signe fort en direction de la Métropole.

Entouré des deux présidents, Thierry Fontaine à l'Union des mé-

tiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) du Rhône et Christophe Marguin des Toques Blanches Lyonnaises, ainsi que de nombreux acteurs et associations commerçantes des 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements dont Jean-Paul Pignol, Régis Poly, vice-président de la CCI Lyon Métropole, Fédération le 6, l'édile veut infléchir la décision de la Métropole de Lyon.

« Les Écologistes luttent contre la voiture, sans vision à long terme. Nous proposons que cette suppression de 1 700 places soit revue à la baisse et que seules 500 places soient transformées pour l'électrique par le biais d'une expérimentation qui fera l'objet d'un suivi et d'une restitution. Nous demandons à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône (CMA) de réaliser une étude mesurant l'impact économique de cette décision sur les artisans et commerçants. » Selon, Pierre Oliver des mesures réalisées le samedi montrent que les parkings sont déjà pleins. « Suivant les parkings, il faut attendre entre dix et vingt minutes le matin et quarante minutes à une heure, l'après-midi. Avec cette suppression de 30 %, les attentes seront encore plus longues ainsi que les bouchons. Les gens ne viendront plus. »

Le diagnostic de Christophe Marguin, est sans appel pour les nombreux chefs et commerçants du

centre-ville : « On essaie de se mobiliser. L'économie souffre. On a déjà des problèmes de stationnement en Presqu'île. C'est inadmissible. Si on enlève des places, ça peut être catastrophique. L'autopartage ne marche pas. On demande à la Métropole plus de bornes électriques et la préservation de ces places. »

## « Inadmissible » pour Christophe Marguin

Dans la lignée, Thierry Fontaine, s'avoue très inquiet pour le commerce : « Travailler avec le local c'est bien mais ce n'est pas suffisant. Nos restaurateurs et cafetiers ont besoin d'apport extérieur. Quand on veut une transition, on met les moyens en face. Créons des locaux sécurisés ailleurs pour les vélos plutôt que remplacer des places de stationnement alors que l'offre est déjà insuffisante. Éjectons les voitures ventouses. L'UMIH est favorable aux voitures électriques. » À cet effet, Thierry Fontaine venu en voiture électrique en mairie du 2<sup>e</sup> observe, application Izivia à l'appui, que seule une borne électrique existe Place Carnot : « Rien ne dit que je pourrai recharger mon véhicule car on trouve souvent des voitures thermiques garées à notre place. De plus, la borne ne fait que 7 kW, il faut des heures pour recharger une voiture ! »

Nadine MICHOLIN

## Ce n'est pas une « suppression » de places mais un « changement de destination », selon la Métropole

Contacté par Le Progrès lors du lancement de la pétition de Pierre Oliver, Fabien Bagnon, vice-président en charge des mobilités à la Métropole de Lyon avait affirmé, sans surprise, la volonté de la collectivité de « réduire la place de la voiture thermique au profit d'autres mobilités douces ». Au terme « suppression de places de stationnement », l'élue écologiste préférait ceux de « transformation progressive ».

Une transformation progressive, donc, qui passe par un « changement de destination » de ces 1 700 places de parking « pour répondre aux nouvelles demandes des usagers », explique-t-on, dans l'entourage du président Bruno Bernard.

Et de préciser « 800 places seront aménagées avec des bornes de recharge électriques, 300 places seront réservées pour l'auto partage, 900 places vont évoluer pour laisser place à 3 000 places vélos + 1 050 places de deux roues motorisées afin de libérer de la place dans la rue pour les piétons. Enfin 440 places seront supprimées à Perrache dans le cadre du réa-

ménagement du centre d'échange. »

On ajoute aussi que « Sur l'ensemble des parkings de la Presqu'île, il est prévu d'offrir 9 450 places à terme en 2030 contre 10 500 places aujourd'hui, soit une baisse de 9 % (sachant que la baisse observée dans les parkings de Presqu'île est de 24 % depuis 2015, conséquences d'une moindre utilisation de la voiture dans ce quartier qui est plus desservi en transports en commun de la Métropole). Dans le même temps, la Métropole multiplie par deux le nombre de places sécurisées vélos, soit près de 3 000 places. Le nombre de places équipées pour les voitures électriques sera multiplié par 6, le nombre de véhicules en autopartage multiplié par 8. »

Enfin, on précise : « En cohérence avec le projet d'apaisement de la Presqu'île, il est prévu d'augmenter de 700 le nombre d'abonnements réservés aux résidents pris sur les abonnements illimités utilisés par les groupes internationaux qui ont leur siège en Presqu'île. »

# Stationnement : ces voitures vont pouvoir vous verbaliser



Déjà en place à Montpellier, ces voitures arrivent bientôt à Lyon. Photo fournie par la Ville et la Métropole de Montpellier

**Prévu pour 2023, le dispositif LAPI prévoit de lire automatiquement les plaques d'immatriculation via deux voitures bardées de caméras. Objectif : décourager les mauvais payeurs.**

Ce jeudi, s'ouvre une nouvelle séance chargée du conseil municipal. Requalification de l'avenue des Frères-Lumière, subvention à SOS Méditerranée, hausse de la redevance pour les opérateurs des trottinettes en libre-service... Ou encore ajustement de l'opération « véhicules LAPI ». Si ce nom ne vous évoque pas grand-chose, vous allez vite apprendre à le connaître.

Derrière cet acronyme, se cache un système informatique bien rodé. Celui de la « lecture automatisée

des plaques d'immatriculation », déjà prisée pour retrouver des voitures volées ou dresser des PV de stationnement à la chaîne dans des grandes villes comme Toulouse, Montpellier, Rouen ou encore Marseille. Cette fois-ci, c'est au tour de Lyon.

**« Seuls 20 % des visiteurs régient leur dû »**

C'est simple, sur les 80 000 places de stationnement publiques, « seuls 20 % des visiteurs régient leur dû », déplore Valentin Lungenstrass, maire-adjoint en charge des espaces publics. On est donc loin « d'une simple amélioration à la marge ». Bien au contraire, les recettes ont presque doublé dans certaines communes.

À Lyon, deux Peugeot 208 électriques circuleront dans les rues. Équipées de plusieurs caméras, elles prennent plusieurs clichés, de la plaque d'immatriculation au pare-brise. En cas d'infraction détectée par la base informatique centralisée du stationnement, LAPI propose alors un forfait post-stationnement variant de 35 à 60 € selon la zone.

Proposer uniquement, car seul un des 90 agents ASVP de la Ville peut valider l'infraction au regard des pièces envoyées. « Le but n'est pas de supprimer l'intervention humaine, mais de faciliter le travail des agents », précise l'élu écologiste. En leur permettant notamment de se concentrer sur le stationnement gênant, punissable de 135 € d'amende.

**Des dérogations à venir**

« Cette mission ne concerne pas LAPI », confie un Valentin Lungenstrass bien au fait des règles en vigueur. En 2020, quatre communes avaient été mises en demeure par la CNIL pour avoir automatisé le contrôle d'infractions pénales. Notamment la Ville de Brest, dont le seul véhicule LAPI est toujours à l'arrêt depuis, à cause de cet imbroglio juridique.

La présence humaine permet aussi de limiter les PV abusifs. « On aura une vigilance particulière pour les personnes à mobilité réduite ou ceux ayant réservé un créneau de déménagement à la Ville », assure le maire-adjoint. Il leur suffira pour cela « d'inscrire leurs plaques d'immatriculation en ligne ».

Romain ETHUIN

## « Les Verts ont mal ficelé le projet »

Rares sont les sujets sur lesquels majorité et opposition se rejoignent. Le dispositif LAPI est pourtant l'un d'entre eux. « C'est un système positif », applaudit Yann Chucherat du groupe centriste Pour Lyon. « Il est nécessaire de contrôler les mauvais payeurs », poursuit l'ancien maire socialiste, Georges Képénékian. Idem pour Pierre Oliver (LR) chef de file des élus de l'opposition de droite qui « soutiennent toujours ce qui va dans le sens de l'ordre ». Mais le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement s'étonne de voir la facture gonfler : « Le projet était initialement prévu à 200 000 €, puis 300 000 et maintenant 415 000 €. » La nouvelle délibération prévoit ce nouveau montant à l'aune « d'adaptations nécessaires ».

**Le stockage des photos oublié**

Parmi ces réajustements, le stockage des photos figure en noir sur blanc. « Comment ont-ils pu mettre six mois pour s'en rendre compte... Cela semble si évident », commente l'élu républicain. Selon lui, « les Verts ont mal ficelé ce projet ». Une leçon à laquelle l'écologiste Valentin Lungenstrass goûte très peu : « Pierre Oliver ferait mieux d'avoir plus d'humilité... Pour bien connaître le milieu informatique, cela prend du temps de s'adapter. » Quant aux attaques de son adversaire, selon lui « les Verts dégainent plus vite la vidéosurveillance pour sanctionner les au-



Pierre Oliver, s'étonne de voir la facture doubler. Photo Progrès/Maxime JEGAT

tomobilistes plutôt que les voyous », le maire-adjoint nie en bloc : « Cela n'a rien à voir, LAPI n'a pas vocation à surveiller la rue. » « Il va falloir m'expliquer la différence, car je n'en vois aucune », ironise le président du groupe des Progressistes et Républicains. Georges Képénékian perçoit le même « système de surveillance automatisée » si critiqué des écologistes. Yann Chucherat rappelle que cet outil questionne « la place de la voiture en ville », avec « toujours moins de places de parking ». Une politique « mal pensée » car « insuffisante en offre de transports en commun ». Le protégé de Gérard Collomb met enfin l'exécutif en garde sur la semi-automatisation de LAPI : « On voit bien avec les panes de métro que l'informatique n'est pas infallible ».

R. E.

## LAPI FAIT DES ÉMULES

Testé en 2017, puis définitivement adopté en 2018, le dispositif LAPI fait les beaux jours de la Ville de Rouen. Maire-adjoint en charge du stationnement, Kader Chekhmani n'en tarit pas d'éloges : « En 2018, 25 % des automobilistes réglaient leur stationnement, début 2021, ce chiffre montait à 35 % puis 46 % aujourd'hui. » Une véritable réussite ayant permis à cette ville moyenne, de 110 000 habitants, de doubler ses recettes de stationnement. Ses deux véhicules procédant à 16 000 verbalisations chaque mois. Pour éviter les PV abusifs, « jusqu'à huit clichés sont pris pour le même véhicule », précise l'ex-socialiste. Ils sont ensuite contrôlés par des agents ASVP, scrutant la présence d'un macaron pour personne handicapée sur le pare-brise, d'une portière ouverte ou d'un conducteur à l'intérieur. Autant de motifs susceptibles de faire sauter la contravention.

À Montpellier, où trois voitures LAPI circulent depuis 2021, « jusqu'à 30 % d'amendes sont annulées par les agents », confirme Sébastien Cote, maire-adjoint en charge du contrôle du stationnement en surface. « Cela montre toute l'importance d'avoir un agent derrière ce dispositif », précise le membre du groupe « socialiste, écologiste et républicain ».

L'objectif est avant tout d'avoir « une meilleure rotation sur les places de stationnement ». Avant LAPI, 70 % des usagers respectaient les règles contre 75 % aujourd'hui. « On espère arriver à 85 % et se rapprocher des champions du monde néerlandais, qui culminent à 95 % », sourit l'élu montpellierain.

# Les forains de Saint-Antoine peinent à redynamiser leur marché



Anis Gharbi (Fromagerie du Château), membre de l'association des commerçants des Célestins, est présent depuis 15 ans sur le marché Saint-Antoine. Photo Progrès/N. MICHOLIN

**À leur demande, les forains du marché alimentaire Saint-Antoine ont rencontré mi-octobre Camille Augey, adjointe au commerce à Lyon. L'occasion de se plaindre de leurs difficultés. Avec le sentiment que rien ne bouge au niveau propreté et conditions de travail.**

« Cela faisait deux ans que l'on espérait être entendu par la mairie de Lyon », clame Anis Gharbi, membre de l'association des commerçants et artisans du marché des quais Saint-Antoine et Célestins, après sa rencontre le 14 octobre avec Camille Augey, adjointe au commerce accompagnée des services de la Direction économie commerce et artisanat (Deca). Le fromager présent depuis une quinzaine d'années, estime que la Deca de la Ville de Lyon ne prend pas en compte les problèmes qui règnent sur ce marché emblématique du centre-ville.

**« Au niveau hygiène sanitaire, c'est le zéro pointé »**

Parmi les doléances évoquées, le manque d'installations électriques qui suscite toutes les crispations : « Nous n'avons qu'une prise électrique sur six qui fonctionne, contre une sur trois il y a quelques années. Cela crée des tensions. Les nouvelles législations exigent pourtant un minimum. Cela dure depuis cinq ans ! » Et Anis Gharbi (Fromagerie du Château) de se plaindre au nom des forains de l'état de la palissade qui sépare le marché du chantier de déconstruction du bas port de l'ancien parking, et de construction du projet Les Terrasses de la Presqu'île. « Depuis l'installation de la palissade, ce n'est qu'urine, vomissements, déchets, particulièrement le week-end. Personne ne la nettoie. Une seule fontaine pour tout le quai, ce n'est pas suffisant, d'autant

qu'elle ne fonctionne pas l'hiver. Au niveau de l'hygiène sanitaire sur le marché Saint-Antoine, c'est le zéro pointé », poursuit l'intéressé.

Il est vrai que depuis les travaux de démolition de l'ancien parking entamés à l'été 2021, le marché est devenu crasseux. « On nous avait promis que le chantier de déconstruction serait arrosé régulièrement. Ce n'est pas le cas. La poussière se répand sur nos étals. Il faut voir tout ce que l'on inhale. Cet été, on a suffoqué. Sans compter qu'en quinze ans de marché, je n'ai comptabilisé qu'un seul élagage. Des branches tombent régulièrement. Les feuilles bouchent les trous des égouts et l'odeur nauséabonde remonte. »

L'association souhaite redynamiser ce marché alimentaire en perte de vitesse, qui s'épuise la semaine en raison d'une baisse d'activités et faire valoir ses atouts. Toutefois, elle fait part de ses inquiétudes : « Ce marché n'est pas que celui des habitants du secteur. Heureusement, car la semaine, ils travaillent et beaucoup partent le week-end. Nous avons une part de la clientèle extérieure importante. Sauf que 60 % de nos clients issus de l'autre côté de la Rive ne viennent plus en raison des difficultés à stationner. Le marché Saint-Antoine, c'est aussi une vitrine de Lyon sur les quais de Saône et la colline de Fourvière. Les gens en profitent le dimanche pour fréquenter les marchés de la création et du livre. On a obtenu des promesses mais aucune avancée », soupire Anis Gharbi.

Pour sa part, le maire LR du 2<sup>e</sup>, Pierre Olivier, soutient les forains : « Il faut leur donner de bonnes conditions de travail et régler au plus vite les problèmes d'alimentation énergétique en eau et électricité. C'est le marché historique de Lyon et il subit de telles contraintes que les gens ne viennent plus. »

Nadine MICHOLIN

# Place de la République : Darty ouvre sur 220 m<sup>2</sup>

Depuis ce jeudi, l'enseigne Darty est présente au cœur de la Presqu'île. Un magasin de petite taille répondant aux préoccupations actuelles : lieu de retrait, d'éco-collecte et de réparation.

La nouvelle date de mai 2020 : Habitat quitte la place de la République, direction l'Hôtel-Dieu. Ce jeudi, au coin de la rue du Président Carnot et de la place de la République, dans une partie des murs de l'ex-enseigne Habitat, c'est l'enseigne Darty qui s'installe.

Dans ce magasin de proximité de 220 m<sup>2</sup> et à taille humaine, le client pourra retrouver toute l'offre Darty, produits, services et accessoires pour l'aménagement de la maison en électronique (image, son, multimédia et téléphonie), mobilité, petit et gros électroménager. Les dix salariés se répartiront dans trois espaces-services :

Un service Click & Collect : les clients sur internet qui souhaitent passer leurs commandes sur le site Darty.com peuvent récupérer leurs achats en magasin.

Un point « éco-collecte » : un lieu de récupération pour les piles, les batteries, les cartouches



**Sur 220 m<sup>2</sup> : produits, services, accessoires et comptoir de service après-vente sont disponibles.** Photo Progrès /Nadine MICHOLIN

filtrantes, les téléphones portables et le petit électroménager.

Enfin une zone Services après-vente (SAV) et un desk-réparation qui garantit le suivi des achats et une expérience client optimisée.

Darty, République, place de la République à Lyon  
2e. ouvert du lundi au samedi, de 10 h à 19 h 30.

# Un nouveau projet pour le musée des Tissus : les riverains « demandent à voir »

Le conseil Métropolitain votera ce lundi 21 novembre la modification N° 3 du plan local d'urbanisme et d'habitat (PLU-H) dont le retrait du point concernant le Musée des Tissus. La commission d'enquête publique ayant retoqué la Métropole, l'incitant à revoir son PLU-H, et la Région sa copie.

Dans l'épineux dossier qui oppose le projet d'extension du musée des Tissus de la Région Auvergne Rhône-Alpes, aux riverains qui s'estiment emmurés pour une quarantaine d'entre eux, ces derniers ont franchi une première étape.

Dans leur rapport rendu le 29 juin 2022, les commissaires enquêteurs ont refusé de valider la modification du plan local d'urbanisme et d'habitat (PLU-H), pointant notamment l'impact pour les voisins au regard des nouvelles constructions prévues, incitant la Région à revoir sa copie, et la Métropole, son PLU-H.

“ On reste vigilant sur les différentes étapes ”  
Cyrille Glorieux, membre de l'association de préservation du quartier du musée des Tissus

Pour la construction de grands bâtiments imaginés par l'architecte star Rudy Ricciotti, en bordure de l'enceinte du musée, la Métropole avait accordé à la Région la modification de son PLU-H. Ce lundi 21 novembre à partir de 14 h 30, la Métropole retoquée doit revoir son PLU-H.

Pour autant, les riverains ne lâ-



Le projet de Rudy Ricciotti, autour de l'Hôtel de Villeroy, au centre et les grands bâtiments que la Région voulait édifier, auraient privé de lumière les copropriétés voisines et constitué un îlot de chaleur. Photo Agence Rudy Ricciotti

« J'espère que la Métropole ne jouera pas un double jeu et ira dans le sens du Musée des Tissus »

Interrogé en tant que conseiller régional, Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> réagit avant le vote des conseillers communautaires ce lundi 21 novembre : « J'ai constaté que la Métropole demande à la Région d'installer un polygone d'implantation pour la modification N° 3 du PLU-H. Après nous avoir demandé de faire cette modification, elle explique ensuite que c'est la faute de la Région, si ce projet de passe pas. Ce que l'on doit travailler, c'est un projet qui prend en compte l'aspect

patrimonial de ce musée et en même temps qui va venir en lien avec l'intérêt des habitants avoisinants au musée. On travaille dessus. Les équipes du musée ont des réunions mensuelles avec les riverains, cela va nous permettre d'avoir un projet soutenu massivement par la population et qui en plus, tienne en compte des problèmes de nos riverains. C'est tout ce que je souhaite. J'espère que la Métropole ne jouera pas un double jeu et ira bien dans le sens du Musée des Tissus ».

chent pas l'affaire et demeurent totalement mobilisés. En témoignage, Cyril Glorieux, membre de l'association de préservation du quartier du musée des Tissus : « Dans le cadre de notre combat, on est face à une institution qui fonctionne par étapes. Avec ses réserves, l'enquête publique a rejeté la modification du PLU-H. Elle est consultative et les élus peuvent voter contre ou pour. On sait que dans d'autres situations, lorsque les choses se précisent, les tribunaux sont attentifs aux enquêtes publiques. Pour nous, il n'y a aucune illusion tant que l'on n'a pas d'informations certifiées. On reste vigilant sur les différentes étapes. On avancera que sur des choses actées. La chose la plus importante est d'être très bien entouré au niveau des conseils de plusieurs natures : urbanisme, construction et autres. »

Après un rendez-vous fin septembre avec Florence Verney Caron, conseillère du 2<sup>e</sup> en présence du syndic de copropriété, obtenu à la force du poignet lors du conseil d'arrondissement du 2<sup>e</sup> le 14 septembre, les membres de l'association de préservation du quartier du musée des Tissus ont rencontré à deux reprises Aziza Gril-Mariotte, directrice du musée des Tissus.

« Peu d'informations filtres »

« On a défini une manière de communiquer ensemble. La Région doit travailler sur un nouveau projet qui sera présenté en janvier 2023. Peu d'informations filtres. On demande à voir » conclut Cyrille Glorieux sur la réserve. Tous les riverains impactés se demandent dans quelle mesure la future mouture du musée impactera les appartements et leur qualité de vie.

Nadine MICHOLIN

# La place Gensoul va devenir un lieu encore plus vert

Sur les crédits de voirie attribués à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement, la place Gensoul va être réaménagée en un espace plus agréable et plus vert pour le bien-être des habitants. Commencés fin octobre, les travaux d'embellissement de la place s'achèveront en mars 2023.

« Je suis ravi de pouvoir contribuer à l'amélioration visible de la qualité de vie au sein de notre arrondissement. C'est un aménagement qui profitera directement aux habitants du quartier ! » se réjouit Pierre Oliver. Le maire LR du 2<sup>e</sup> vise un lieu agréable et de verdure pour les habitants et les riverains des rues adjacentes, qu'il a informés par courrier, en amont de ces travaux.

Cette place Gensoul qui a vu plusieurs évolutions au cours des années, constitue un véritable poumon vert dans ce quartier proche de l'autoroute M6. Elle est limitée au sud par le cours de Verdun et à l'ouest le quai Maréchal-Joffre. La rue Général-Plessier commence sur la place tandis que la rue Vaubecours s'y termine.

Pour l'édile, « ce projet a du sens. Il est essentiel et participera au bien-être des habitants. L'idée est de conserver cet espace de verdure et de le rendre encore plus agréable. C'est



L'idée générale est de conserver les arbres existants, de doubler la part végétale grâce à une grande pelouse d'agrément, de créer une allée piétonne végétalisée de part et d'autre, ainsi qu'un îlot de fraîcheur grâce à des arbustes. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

pourquoi avec les crédits de voirie attribués à la mairie d'arrondissement et en lien avec la Métropole qui a travaillé le plan de réaménagement, cette place a été fléchée ».

## Le mobilier urbain remplacé, un futur verger citoyen et un composteur

L'idée générale est de conserver les arbres existants, de doubler la part végétale sur la place grâce à une grande pelouse d'agrément, de créer une allée piétonne végétalisée de part et d'autre, ainsi qu'un îlot de fraîcheur grâce à des arbustes.

La place sera également équipée

d'un verger citoyen accessible à tous, de bacs de jardinage partagés et d'un composteur tandis que l'aire canine sera conservée et améliorée et le mobilier urbain, remplacé.

L'enveloppe globale pour ce projet s'élève à 250 000 €. Les travaux ont débuté fin octobre et dureront jusqu'en mars 2023. Les travaux impactant en termes de nuisances sonores devraient durer deux mois au maximum. Les travaux restants concerneront l'aménagement de l'intérieur de la place, à savoir la plantation des éléments végétaux et l'installation du mobilier urbain.

N.M.

# Accrochées aux grilles de la mairie, ses œuvres sont tout de suite volées

**Le graphiste lyonnais Pierric Etellin s'est fait dérober plusieurs œuvres, sur les 29 qui ornaient les grilles de la mairie.**

**E**n résonance avec la Biennale d'Art contemporain actuelle, la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement a tenu à prêter ses grilles pour que le graphiste lyonnais, Pierric Etellin de l'agence Boorbool, puisse y mettre une galerie de 29 personnages réels et fictifs, une exposition intitulée *Eloge des forces*.

Dès le début, trois d'entre eux ont été volés, dans la nuit du 20 au 21 octobre. Il a été aussitôt décidé de renforcer l'attache de 7 grands personnages (2 m de haut) et de mettre à l'intérieur de la mairie les 19 autres, de tailles et de formes plus petites (1 m). Cette opération s'est achevée mercredi 9 novembre.

## « Frustré et désemparé »

La veille au matin, une désagréable surprise a, à nouveau été constatée : un vol supplémentaire, celui



**Pierric Etellin devant ses œuvres.** Photo Progrès/Michel NIELLY

du Renard, un des grands modèles extérieurs, avait été commis. Écoeurement et déception ont envahi l'artiste qui a donc déposé une deuxième plainte auprès de la police. « On me dit d'être content car ces vols montrent que mon travail a de la valeur. Non car, pour moi, l'exposition perd de sa visibilité et partager mon travail avec le public, donc autrui, est devenu plus difficile. Je me sens quelque peu frustré et désemparé », tient-il à dire.

## Un an de réflexion et trois mois de dessin

De style qualifié de « Janus » - dieu romain aux multiples visages tournés vers le passé et le futur - ces dessins imprimés sur alu dibond traduisent la diversité des caractères, des humeurs et des sentiments humains. Il a fallu un an de réflexion et 3 mois de dessin pour mettre au point cette vision des comportements humains avec des touches poétiques, humoristiques ou satiriques. « Nos héros ont



**Le Renard a disparu.**

Photo Agence Boorbool

tous des corps armures et des visages masqués. J'ai voulu dessiner l'humain qu'il y a derrière ces masques, donc faire l'éloge de leurs forces », conclut Pierric, qui espère que les voleurs seront démasqués, grâce aux caméras voisines que doit exploiter la police.

**De notre correspondant  
Michel NIELLY**

Exposition visible à la mairie du 2<sup>e</sup> (2 rue d'Engbien) aux heures d'ouverture, jusqu'au 8 janvier 2023.